



Fig. 7. Chariot.

Chariot à plate-forme relevable

Les chariots, dont la Fig. 7 reproduit un modèle servent à la manutention de charges placées sur une plate-forme. Il suffit d'actionner le levier pour que la plate-forme se trouve relevée.

Sur notre gravure, on voit le chariot placé sous une plate-forme dont des Embases Triangulées constituent les pieds.

Le châssis est composé de deux cadres séparés, formés de deux Cornières de 32 cm. espacées de 3 cm. et boulonnées à des Bandes. Les cadres sont articulés entre eux par des Bandes biaisées de façon à ce que celui du haut puisse être soulevé et abaissé par une poussée horizontale. Ces Bandes biaisées sont de 38 mm. à l'arrière et de 6 cm. à l'avant, ces dernières étant articulées par leurs premier et troisième trous, tandis que leurs trous supérieurs sont traversés par une Tringle de 11 cm. 1/2.

Les roues avant sont fixées à une Tringle passée dans une Bande à simple Courbure ; les deux Bandes de 32 cm. formant la barre qui sert à la traction et au levage sont également montées sur cette Tringle. Les Bandes de 32 cm. sont articulées à une Bande de 14 cm. qui à son extrémité opposée est munie de boulons engageant la Tringle transversale de 11 cm. 1/2. La Bande peut être dégagée à l'aide d'une corde attachée à un Support Plat articulé aux Bandes de 32 cm. et muni d'une Cheville Filetée. Quand le cadre supérieur du chariot est levé il est retenu dans cette position par une Bande de 6 cm. articulée à un Support Double et munie d'un boulon qui pénètre dans un des trous de la Bande avant du cadre. Le Support Double pivote sur une Tringle de 38 mm. traversant un second Support Double boulonné à l'avant.